



BREVET PROFESSIONNEL CARRELEUR – MOSAÏSTE

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve: E22 Fabrication d'un ouvrage

Nota :

Ces outillages seront complets avec les protections du constructeur et conforment à la réglementation en vigueur.

*Les disqueuses non équipées d'un carter de sécurité sont **INTERDITES**.*

*Les téléphones portables, appareils photographiques et communications internet sont **INTERDITS** pendant toute la durée de l'épreuve.*

Le professeur référent veillera aux qualités des matières d'œuvres fournies.

OUTILLAGE - ÉQUIPEMENT FOURNI PAR LE CANDIDAT

(y compris appareils de contrôle nécessaires à l'exécution)

Individuel :

- 1 caisse à outil de carreleur
- 1 kit à joint (Eponge, Talochon, Bac)
- 1 coupe carreaux manuel (carrelette type TS 60)
- 1 petite meuleuse conforme aux normes de sécurité
- 1 règle 1,50 m
- 1 règle 1 m
- 1 règle 2,00 m
- 1 mètre pliant ou à ruban
- 2 équerres (grandes et petites)
- 1 niveau à bulle
- Réglés de tapissier
- 1 cordeau
- 1 niveau laser (Facultatif)
- Scie à métaux, scie égoïne
- Boite d'onglet
- Visseuse + forêt Ø8
- 1 cutter
- 3 seaux
- 1 marteau
- 1 maillet, 1 batte
- Croisillons 2 sachets de 2 mm
- E.P.I OBLIGATOIRE
- Peignes à colle : Denture 6, 10mm
- 1 Truelle
- 1 Langue de chat
- Calculatrice
- Pistolet silicone

Collectif :

ACCESSOIRES AUTORISÉS : documents, calculatrice, ...

- Crayons bille (bleu, noir et rouge)
- Matériel de dessin (kutch, etc.)
- Crayons de couleurs
- Calculatrice